

Énergie

L'HABITATION

MONTRÉAL—ON PROPOSE D'AFFECTER À LA CONSTRUCTION
LES FONDS RÉSERVÉS À CETTE FIN POUR PALLIER LE
CHÔMAGE—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Jacques Lavoie (Hochelaga): Monsieur l'Orateur, en vertu des dispositions de l'article 43 du Règlement, je demande le consentement unanime de la Chambre afin de discuter d'une question urgente et importante.

Étant donné que 40 p. 100 des ouvriers de la construction sont en chômage à Montréal, et compte tenu du fait que le domaine du logement dans cette même région a atteint un point critique, l'urgence de trouver des solutions est imminente, je propose, appuyé par l'honorable député d'Esquimalt-Saanich (M. Munro):

Que le gouvernement dispose dans les plus brefs délais des budgets disponibles pour la région de Montréal pour la mise en chantier de travaux publics et de rénovations urbaines, afin de diminuer le chômage qui affecte cette région.

M. l'Orateur: A l'ordre! La Chambre a entendu la motion de l'honorable député. En vertu des dispositions de l'article 43 du Règlement, cette motion requiert le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

[Traduction]

L'ÉNERGIE

DEMANDE DE NORMES PLUS RIGOUREUSES DE SÉCURITÉ POUR
LE FORAGE EN MER—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Andy Hogan (Cape Breton-East Richmond): Monsieur l'Orateur, je prends la parole au sujet d'une affaire urgente. Étant donné que l'organisation de coopération et de développement économique vient de publier un rapport recommandant l'établissement de normes minimales de formation pour les travailleurs en poste sur les plates-formes érigées au large de la côte pour les fins de l'extraction du pétrole et qu'elle a demandé aux pays membres de l'OCDE de s'assurer que les plus hautes normes de sécurité possibles soient appliquées sur les installations de forage pour prévenir les blessures corporelles et les déversements de pétrole, et comme on a dénombré 80 morts au cours des tentatives en vue de recouvrer le pétrole déversé dans la mer du Nord et qu'il est fort possible que des incidents de ce genre se produisent dans la mer de Beaufort, je propose, appuyé par le député des Territoires du Nord-Ouest (M. Firth):

Que le Canada donne immédiatement l'exemple en établissant des normes plus rigoureuses et préconise la mise en œuvre immédiate de cette importante recommandation de l'OCDE.

M. l'Orateur: Aux termes de l'article 43 du Règlement, la présentation d'une motion de ce genre exige le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

[M. l'Orateur.]

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LES MESURES DE LUTTE ENVISAGÉES CONTRE L'INFLATION ET
LE CHÔMAGE—LA POSSIBILITÉ DE NOUVELLES MÉTHODES
D'ANALYSE PRÉVISIONNELLE

M. Heward Grafftey (Brome-Missisquoi): Monsieur l'Orateur, encore cette semaine, les Canadiens ont appris que le taux du chômage et le taux d'inflation avaient atteint des records. L'indice des prix à la consommation publié aujourd'hui révèle qu'à la fin de l'exercice, le taux d'inflation de la période allant d'avril 1976 à avril 1977 était de 7.6 p. 100. Le ministre des Finances a dit il y a un mois et demi que le gouvernement réussirait à contenir le taux d'inflation annuel à 6 p. 100. Il y a deux semaines, il a relevé ce taux à 7 p. 100, et selon les statistiques publiées aujourd'hui, nous voyons que pour les quatre premiers mois de 1977, les Canadiens doivent faire face à un taux d'inflation annuel de 11 p. 100. Vu que les politiques gouvernementales se soldent par un échec complet, quelles nouvelles mesures, éventuelles d'ailleurs, les Canadiens et la Chambre peuvent-ils espérer de la part du gouvernement? Celui-ci abandonnera-t-il ses méthodes d'analyse prévisionnelle du taux d'inflation qui dépassent de toute évidence tout entendement.

L'hon. Jean Chrétien (premier ministre suppléant): Monsieur l'Orateur, j'ai vu le rapport sur la hausse des prix. Nous pensons toujours pouvoir atteindre d'ici la fin de l'année le but fixé par le ministre des Finances.

M. Grafftey: Monsieur l'Orateur, puis-je poser au ministre une autre question supplémentaire. Il y a un mois et demi, le ministre s'était fixé un objectif de 6 p. 100, puis, il y a une quinzaine, de 7 p. 100 et maintenant, il est question de 11 p. 100. Comment le ministre peut-il dire des choses pareilles et voudrait-il bien faire savoir à la Chambre si le gouvernement va abandonner ses méthodes d'analyse prévisionnelle et en annoncer de nouvelles?

M. Chrétien: Monsieur l'Orateur, si vous examinez soigneusement les chiffres publiés aujourd'hui, vous verrez se dessiner une tendance qui permettra au ministre des Finances de réaliser son objectif.

* * *

LA CONSOMMATION

LA DATE DE PRÉSENTATION D'UNE POLITIQUE NATIONALE DE
L'ALIMENTATION

M. Heward Grafftey (Brome-Missisquoi): Monsieur l'Orateur, j'aurais une autre question supplémentaire à poser au ministre de la Consommation et des Corporations. Étant donné que les chiffres publiés aujourd'hui montrent une augmentation excessive du prix des aliments, ce qui a de terribles conséquences pour les chômeurs et les gagne-petit, je voudrais demander au ministre s'il a l'intention d'annoncer à la Chambre un programme national, précis et bien coordonné, touchant l'alimentation?

L'hon. A. C. Abbott (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur l'Orateur, comme l'a bien dit le député, cette hausse du coût de la vie est due en grande partie à l'augmentation du prix des aliments, mais celle-ci est surtout